



Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



École secondaire Monseigneur-Richard



Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui sont en vigueur depuis le 15 juin 2012, obligent chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire à se doter d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été approuvé par le conseil d'établissement le 11 décembre 2012. Vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet au www.csmb.qc.ca/mgr-richard.

Actions réalisées dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence :

- Bonification du nombre de caméras de surveillance dans l'ensemble de l'établissement.
- Bonification du temps de surveillance par l'équipe enseignante.
- Maintien d'une ressource pour mettre en place le plan de l'éducation à la sexualité pour tous les niveaux et actualiser la démarche de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Bonification de la ressource aussi.
- Augmentation de l'accessibilité aux différents plateaux sportifs et culturels de l'école sur l'heure du dîner et après les heures de classe.
- Bonification de l'embauche des techniciens en éducation spécialisée et des professionnels destinés directement aux élèves.
- Mise en place d'un horaire de surveillance des endroits névralgiques de l'établissement et maintien d'un surveillant supplémentaire à l'heure du dîner
- Maintien du lien étroit avec les policières sociocommunitaires pour encadrer certaines situations de violence et d'intimidation et donner des conférences en lien avec l'intimidation et la cyberintimidation
- Présentation des pièces de théâtre : *Pas de bébés, pas de bibittes* (3e sec); *Topnet* (1re sec); MADD (2e cycle)
- Réalisation de projets PIC : le respect dans les réseaux sociaux, projet réalisé dans les cours d'art de 5^e secondaire et projet pour mieux comprendre la vie d'un aveugle
- Animation de différents ateliers et conférences:
 - *Clip sur l'intimidation* par les policiers sociocommunitaires
 - *Empreinte* par CALACS sur les abus sexuels
 - *Image corporelle en éducation physique*
 - *Contre les stéréotypes sexuels*
 - *Les dépendances* par la Maison Jean-Lapointe
 - *De l'intimidation à l'éveil de la lecture* par l'auteur Samuel Bricault
- Présentation d'activités sur l'inclusion:
 - Semaine du NOUS
 - Deux ateliers avec l'organisme Ensemble pour le Respect de la diversité
 - Colloque de l'engagement
 - Visites de différents lieux de culte
 - Atelier pour les secondaire 1 portant sur les 3 grandes religions monothéistes pour comprendre leur Histoire commune et tenter de saisir les raisons du conflit Israélo-Palestiniens

Actions à prévoir pour 2018-2019 :

- Valoriser davantage les élèves qui font preuve de civisme
- Présenter la trousse de 4R (100% Intervention) à tous les membres du personnel
- Reprendre les rencontres de la table multi et expérimenter un nouveau format
- Poursuite des rencontres de l'équipe OASIS une fois par semaine
- Souligner officiellement la semaine de la prévention de l'intimidation (octobre 2018).
- Bonifier notre démarche d'éducation à la sexualité, notamment au primaire (RÉTAC), pour promouvoir une sexualité saine et responsable afin de prévenir les comportements à risque (ITSS; grossesses non désirées; violence amoureuse; etc.)
- Utiliser plus régulièrement le communiqué aux parents pour faire des capsules en lien avec la violence et l'intimidation
- Présenter un atelier/pièce de théâtre sur la cyberintimidation
- Reconduire certaines actions de l'année 2018-2019 :
 - Maintenir une ressource pour mettre en place le plan de l'éducation à la sexualité pour tous les niveaux et actualiser des groupes de parole au premier cycle notamment afin de diminuer les comportements de violence verbale
 - Favoriser l'accès aux différents plateaux sportifs et culturels de l'école sur l'heure du dîner et après les heures de classe
 - Maintenir l'embauche de techniciens en éducation spécialisée et des professionnels destinés directement aux élèves
 - Mettre en place un horaire de surveillance des endroits névralgiques de l'établissement
 - Maintenir le lien étroit avec les policières sociocommunitaires pour encadrer certaines situations de violence, d'intimidation et de cyberintimidation
 - Présenter des pièces de théâtre en lien avec l'intimidation
 - Présenter des activités favorisant l'inclusion de tous

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants s'épanouissent dans un climat sain et sécuritaire.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).